

Retrouvez toutes les actualités de la fonction publique territoriale !



## À LA UNE

### Recrutement : le CDG50 promet vos emplois

Le CDG50 se mobilise pour attirer de nouveaux talents dans la Manche. Ainsi, **jeudi 12 octobre**, nos équipes ont fait la promotion de vos emplois à pourvoir, lors de la **3e édition du salon Je m'installe en bord de mer**, à Paris, organisé par Attitude Manche.

Les stands pour les emplois territoriaux ont particulièrement suscité l'intérêt des candidats franciliens. Nous avons rencontré une quarantaine de profils susceptibles d'intéresser nos collectivités qui recrutent actuellement. Merci à elles de nous avoir fait confiance pour porter leurs offres à Paris.



# Attractivité : le CDG50 était au salon "Métiers en tournée"

*Attirer les jeunes vers les emplois territoriaux, c'est un défi que le CDG50 tente de relever.*

Les 3 et 4 octobre, notre équipe est allée à la rencontre des collégiens et lycéens lors du salon *Métiers en tournée*, événement régional itinérant, qui a fait étape à Coutances.

Les jeunes ont pu découvrir les emplois de la FPT à travers notre jeu du "Qui est-ce ? des métiers territoriaux" et tenter leur chance à la "Roue des métiers" pour se projeter dans nos carrières. Ces animations ont rencontré un franc succès et, nous l'espérons, auront éveillé quelques vocations.



La dernière demi-journée a permis d'échanger avec une cinquantaine de demandeurs d'emploi et de personnes en reconversion.

---

## Retrouvez le CDG50 sur LinkedIn !

Soucieux de répondre à votre demande d'information et de proximité, le CDG50 étend sa présence en ligne avec l'ouverture de sa page LinkedIn.

Ce réseau social professionnel permettra de vous communiquer les dernières actualités concernant la vie RH de la fonction publique territoriale ainsi que les événements organisés par nos équipes. [Rejoignez-nous !](#)



---

## À la rencontre des territoires

Depuis le début de l'année, le CDG50 vous propose plusieurs rendez-vous pour vous accompagner dans la gestion de vos ressources humaines.



**[LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS](#)**

► **NOUVEAUTÉS : LES ATELIERS**

- **du 04 au 08 décembre** : "Maîtriser les nouvelles fonctionnalités d'AGIRHE et les spécificités du portail gestionnaire du site *emploi-territorial.fr*". Quatre ateliers de groupe, en présentiel, seront prochainement ouverts aux inscriptions. [En savoir plus](#)

#### ► WEBINAIRES "1H POUR EN PARLER"

- **jeudi 19 octobre - 9h** : "Le RIFSEEP" : [s'inscrire](#)
- **jeudi 09 novembre** : le CET – Compte épargne-temps : [s'inscrire](#)
- **jeudi 23 novembre** : le recrutement (partie 1) : [s'inscrire](#)
- **jeudi 30 novembre** : travail et sédentarité : [s'inscrire](#)
- **jeudi 07 décembre** : le recrutement (partie 2) : [s'inscrire](#)
- **jeudi 14 décembre** : la laïcité : [s'inscrire](#)

#### ► PERMANENCES (RDV PERSONNALISÉS)

- **lundi 09 octobre** : Avranches : [s'inscrire](#)
- **lundi 16 octobre** : Martinvast : [s'inscrire](#)
- **vendredi 20 octobre** : Saint-Lô : [s'inscrire](#)
- **lundi 06 novembre** : Granville : [s'inscrire](#)
- **lundi 27 novembre** : La Haye : [s'inscrire](#)
- **lundi 11 décembre** : Saint-Hilaire-Petitville : [s'inscrire](#)
- **lundi 18 décembre** : Villedieu-les-Poêles : [s'inscrire](#)

#### ► CAFÉS ACTUALITÉS - ÉDITION D'AUTOMNE

- **lundi 13 novembre** : Valognes : [s'inscrire](#)
- **mardi 14 novembre** : Grandparigny : [s'inscrire](#)
- **jeudi 16 novembre** : Condé-sur-Vire : [s'inscrire](#)

Programme

# ACTUALITÉS

## NOUVEAUTÉS

# Frais professionnels : revalorisation des plafonds de remboursement forfaitaire

L'arrêté du 20 septembre 2023 publié au JO modifie l'arrêté du 3 juillet 2006 sur les taux des indemnités de mission. Cet arrêté revalorise, à compter du 22 septembre 2023, les taux maximum de remboursement forfaitaire. [En savoir plus](#)



## AGIRHE : avancement d'échelon, nouvelle procédure

Les arrêtés d'avancement d'échelon de votre personnel fonctionnaire pour le 4ème trimestre 2023 sont disponibles à partir de l'onglet "**DOCUMENTS**" du logiciel AGIRHE.

A réception du présent mail, le CDG vous informe de la mise à disposition des arrêtés d'avancement d'échelon sur AGIRHE

Télécharger le(s) arrêté(s) commençant par « ARRAVE » à partir de l'onglet **DOCUMENTS**

Les arrêtés sont disponibles pendant une durée de **30 jours**

Télécharger	Répertoire	Fichier	Taille (octets)
<input type="checkbox"/>	501522	ARRCDG11092023460543.doc	238592
<input type="checkbox"/>	501522	<b>ARRAVE20230908155403923.doc</b>	80384
<input type="checkbox"/>	501522	ARRCDG08092023469973.doc	188416

Contactez le Centre de Gestion, si vous constatez une erreur sur l'arrêté

Cliquez sur l'image pour agrandir.

- Il se peut que vous n'ayez pas d'avancement d'échelon pour le trimestre, dans ce cas, l'onglet "document" n'en comporte pas.
- Vous pouvez télécharger la [procédure détaillée ici](#) pour générer les arrêtés en quelques clics.

# AGIRHE : ouverture de nouvelles fonctionnalités

Afin de vous faciliter la gestion de vos ressources humaines, nous allons ouvrir, d'ici la fin de l'année, de nouvelles fonctionnalités dans votre application AGIRHE. Première nouveauté, dès septembre, vous pourrez télécharger les arrêtés d'avancement d'échelon.

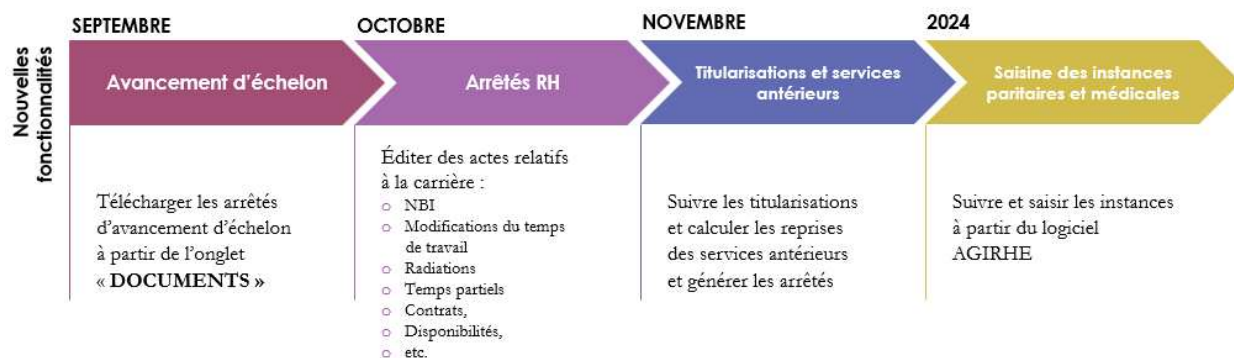
GAIN DE TEMPS



FIABILITÉ



TRACABILITÉ



## Focus sur la retraite progressive

Parmi les mesures introduites par la réforme des retraites entrée en vigueur le 1er septembre 2023, le gouvernement a instauré la possibilité pour les agents d'opter pour la retraite progressive. Cette disposition est censée venir amortir les conséquences du recul de l'âge de départ des agents, notamment pour ceux exerçant des métiers dits « pénibles ».

Nous vous invitons à consulter le document de la DGAFP qui précise les [modalités de la retraite progressive, ainsi que les conditions de demande des agents auprès de leur employeur](#).

Nous sommes en attente d'éclaircissements sur plusieurs dispositions de la réforme de la part de la CNRACL, notamment sur les outils de demande de la retraite progressive.

## Rapport Social Unique : pensez à saisir vos données !



### RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Saisie de vos données

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2023

EN SAVOIR PLUS  
[cdg50.fr](http://cdg50.fr)

Toutes les collectivités territoriales et établissements publics doivent établir, tous les ans, un [Rapport Social Unique \(RSU\)](#), au titre de l'année écoulée.

Le Centre de gestion de la Manche vous invite à vous connecter sur l'application Données sociales.

Saisir les données sur  
l'application

## Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) : mise à jour de la fiche pratique et du simulateur

Le [décret](#) et l'[arrêté](#) du 11 août 2023 qui prolongent l'application de la GIPA pour l'année 2023 sont parus au Journal Officiel du 13 août 2023. Pour consulter notre fiche pratique et le simulateur, cliquez [ici](#).

## Prise en charge partielle des titres d'abonnement : modification du taux

Un [décret n° 2023-812 du 21 août 2023](#) modifiant le taux de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics, entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, est paru au JO du 23 août 2023.

Ce décret prévoit une augmentation de la prise en charge des titres d'abonnement de leurs agents par les collectivités. Celle-ci passe de 50% à 75% de la valeur annuelle mensualisée du titre de transport à compter du 1er septembre 2023.

## Instances paritaires : les prochaines dates

	DATE A RETENIR	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
CONSEIL MEDICAL ( <i>restreinte</i> )	3 novembre 2023	17 octobre 2023
CONSEIL MEDICAL ( <i>plénière</i> )	24 novembre 2023	6 novembre 2023
CST	30 novembre 2023	30 octobre 2023

*Les tableaux d'avancement de grade réceptionnés au cours du 4e trimestre et au plus tard le 14 novembre seront publiés le 30 novembre 2023.*

# DERNIÈRES PUBLICATIONS

**Avancement de grade** : publication des tableaux annuels du 3e trimestre 2023

Les tableaux annuels d'avancement de grade 2023 du 3e trimestre des collectivités affiliées au Centre de gestion sont en ligne !

[En savoir plus](#)



**Parution des tableaux  
d'avancement de grade**  
3e trimestre 2023

## Avis de concours

- **TECHNICIEN TERRITORIAL** : [en savoir plus](#)
- **GARDIEN BRIGADIER** : [en savoir plus](#)
- **ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS** : [en savoir plus](#)
- **TECHNICIEN TERRITORIAL Principal de 2e classe** : [en savoir plus](#)
- **ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2e classe** : [en savoir plus](#)
- **ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL Principal de 2e classe** : [en savoir plus](#)



[Se désinscrire](#) | [Modifier votre inscription](#)

139, rue Guillaume Fouace, CS 12309

50 009 SAINT LÔ CEDEX

02 33 77 89 00